

ANNEXE : Les données et les informations supplémentaires (sources et statistiques)

1. Les principales sources d'information et les liens

Pour l'élaboration de ce rapport, il a été fait usage principalement des matériaux préparés à la demande du Département de la Préservation des Monuments du MCPN - l'organe chargé de la coopération avec l'UNESCO - par les entités suivantes:

- Département du Patrimoine Culturel du Ministère de la Culture et du Patrimoine National ;
- Département du Patronage de l'Etat du Ministère de la Culture et du Patrimoine National ;
- Département des Institutions Nationales de la Culture Ministère de la Culture et du Patrimoine National ;
- Département de la Préservation des Monuments du Ministère de la Culture et du Patrimoine National ;
- Département de l'Éducation Artistique et de l'Education Culturelle du Ministère de la Culture et du Patrimoine National ;
- Département de la Coopération Internationale du Ministère de la Culture et du Patrimoine National ;
- Département des Croyances Religieuses et des Minorités Nationales et Ethniques du Ministère de l'Administration et de la Numérisation ;
- Bibliothèque Nationale ;
- Centre Européen de la Solidarité ;
- Centre Culturel International ;
- Musée de l'Histoire des Juifs Polonais ;
- Musée de l'Histoire des Juifs de Silésie ;
- Musée de Silésie ;
- Centre National de la Culture ;
- Institut National du Patrimoine ;
- Institut National de la Muséologie et de la Préservation des Monuments ;
- Centre « Circonvoisine des arts, des cultures, des peuples » de Sejny ;
- Institut Polonais d'Art Cinématographique ;
- Comité Polonais pour l'UNESCO ;
- Institut Historique Juif de Emanuel Ringelblum ;

Une source supplémentaire d'information sur la politique culturelle polonaise est le *Compendium of Cultural Policies and Trends in Europe* (<http://www.culturalpolicies.net/web/poland.php>).

Nous présentons ci-dessous des documents qui définissent les grandes orientations de la politique culturelle polonaise, les rapports les plus importants et les résultats de recherches récentes dans le domaine de la culture et les principales sources de données statistiques sur ce secteur. Les publications disponibles uniquement en polonais ont été accompagnées d'un bref résumé.

Les documents stratégiques :

- **Ministère de la Culture et du Patrimoine National, *La Stratégie Nationale de Développement Culturel pour les années 2004-2013 (2004)*, disponible en polonais à http://bip.mkidn.gov.pl/media/docs/Narodowa_Strategia_Rozwoju_Kultury.pdf et *Le Supplément de la Stratégie Nationale de Développement Culturel pour les années 2004-2020 (2005)*, <http://bip.mkidn.gov.pl/media/docs/050617nsrk-uzupelnienie.pdf>;**
Le diagnostic juridique, économique, institutionnel et organisationnel de la sphère culturelle a été effectué pour formuler la Stratégie Nationale de Développement Culturel. Sur cette base, on a regroupé les cinq domaines stratégiques de la culture pour lesquels ont été élaborés des programmes culturels nationaux étant des outils fondamentaux pour la mise en œuvre. Chaque programme a été accompagné d'un objectif stratégique, d'instruments de mise en œuvre, d'un plan financier et des institutions chargées de leur gestion ont été désignées.
- **Ministère de la Culture et du Patrimoine National, *La Stratégie de développement du Capital Social en Pologne jusqu'à 2020 (2011)*, disponible en polonais à l'adresse:**
http://ks.mkidn.gov.pl/media/download_gallery/20111014_SRKS_po_konsultacjach_s_polecznych_tekst_glowny.pdf ;
Les travaux sur le document sont menés au MCPN en collaboration avec les milieux universitaires, civiques et dans le dialogue avec d'autres ministères et des entités des autorités locales. La stratégie est un document interdisciplinaire. La structure du document a été construit sur quatre domaines thématiques clés: les attitudes et les compétences sociales ; l'interaction et la participation sociale ; la communication sociale ; et la culture et la créativité.

Les rapports et les études choisis:

- ***ECORYS, Analyse des besoins et du développement des industries créatives (2009)*, disponibles en polonais à l'adresse:**
http://ks.mkidn.gov.pl/media/download_gallery/20111014_SRKS_po_konsultacjach_s_polecznych_tekst_glowny.pdf ;
L'étude a été conçue pour diagnostiquer et analyser les besoins du développement des industries créatives en Pologne du point de vue de l'innovation. Le document contient un diagnostic de la situation actuelle dans le domaine examiné et la proposition des indicateurs pour mesurer le développement des industries créatives ; les instruments pour soutenir l'innovation dans ce domaine y ont également été définis.
- ***Diagnostic social, Czapinski J., Panek, T. (ed.)*, rapports disponibles au site "<http://www.diagnoza.com/>" (les rapports des années 2003, 2007 et 2009 sont également disponibles en anglais) ;**
Les rapports préparés dans le cadre du projet comprennent des données complètes sur les ménages et les attitudes, l'état d'esprit et le comportement des individus qui composent ces ménages. Le projet tient compte à la fois des aspects économiques (p.ex. revenus, richesse matérielle, économies, crédits) et non-économiques (p.ex. éducation, traitement médical, style de vie, participation à la culture, utilisation de technologies modernes de communication, etc.) de la vie des Polonais. Les recherches dans le cadre du Diagnostic Social ont le caractère de panel - les chercheurs sont retournés aux mêmes ménages et des personnes à des intervalles de plusieurs années. La première enquête a eu lieu en 2000, la suivante après trois ans plus tard. Les trois prochaines enquêtes ont été effectuées à des intervalles de deux ans.

- **La Fondation Pro Cultura, *Partenariats Créatifs en Pologne* (2011), le résumé du rapport en anglais est disponible à l'adresse: http://ks.mkidn.gov.pl/media/download_gallery/20111014_SRKS_po_konsultacjach_s_polecznych_tekst_glowny.pdf ;**

Le rapport « Partenariats Créatif en Pologne » se compose de deux parties. La première comprend l'identification de la nature et de la spécificité du phénomène, basée principalement sur des documents disponibles et des rapports internationaux. Cette section contient également des définitions différentes des Partenariats Créatifs. La deuxième partie se réfère à la situation en Pologne. Les réflexions sur la possibilité du fonctionnement du phénomène dans le pays sont précédées de la présentation des opinions des répondants des entrevues menées dans le cadre du projet. Ensuite, il y a des exemples d'initiatives ayant le caractère de Partenariats Créatifs de la Pologne. Le rapport s'achève par des conclusions découlant du diagnostic effectué et par des recommandations.
- **Institut des Recherches Structurales, *L'importance économique du secteur culturel*, Varsovie 2010, disponible en polonais à l'adresse: http://ks.mkidn.gov.pl/media/download_gallery/20111014_SRKS_po_konsultacjach_s_polecznych_tekst_glowny.pdf ;**

Le rapport présente les résultats de l'étude dont l'objectif principal était d'analyser l'importance économique du secteur culturel en Pologne. Il comprend entre autres l'analyse de la littérature du sujet du point de vue des approches définitionnelles et l'analyse des sources de données statistiques disponibles. On a également indiqué une valeur ajoutée, générée dans divers secteurs, ainsi que le nombre de personnes y travaillant et on a effectué une estimation de l'importance économique des industries qui composent le secteur culturel et les industries créatives au niveau national et dans les voïvodies particulières.
- **Le Bureau de Protection de la Concurrence et des Consommateurs, *Le rapport de l'étude du marché relatif à la vente de livres, musique et médias en Pologne, 2011*, disponible en polonais à l'adresse: http://ks.mkidn.gov.pl/media/download_gallery/20111014_SRKS_po_konsultacjach_s_polecznych_tekst_glowny.pdf ;**

Le rapport de l'étude sur l'état de la concurrence sur les marchés liés à la culture, l'éducation et le divertissement est basé sur les résultats d'une enquête menée sur un groupe de plus de 1000 entreprises. Il décrit les quatre marchés: livres, musique, films et jeux sur ordinateur. Le rapport fournit une analyse des données numériques et des opinions des participants au marché.
- **Les rapports concernant la culture, préparés pour le Congrès de la Culture Polonaise 2009, disponible en polonais à l'adresse: http://ks.mkidn.gov.pl/media/download_gallery/20111014_SRKS_po_konsultacjach_s_polecznych_tekst_glowny.pdf ;**

Les rapports sur l'état de la culture, préparé pour le Congrès de la Culture Polonaise 2009 sont un ensemble de textes présentant le diagnostic de la culture et définissant la relation dans laquelle l'Etat devrait rester envers la culture. Ils sont relatifs aux domaines suivants: le système de protection du patrimoine culturel, l'état et la diversité de la culture urbaine, les musées, le design, le marché de l'art, le marché du livre, le théâtre, la danse contemporaine, l'éducation artistique, l'éducation culturelle, le cinéma, le financement et la gestion des institutions culturelles, la numérisation de la culture, les médias audiovisuels et la promotion de la culture polonaise à l'étranger.

- **Le Groupe des Conseillers Stratégiques du Premier Ministre, *La Pologne 2030. Les défis de développement* (2009), disponible en polonais à l'adresse: http://ks.mkidn.gov.pl/media/download_gallery/20111014_SRKS_po_konsultacjach_s_polecznych_tekst_glowny.pdf ;**
Le document « La Pologne 2030. Les défis de développement. » énumère la liste des 10 défis les plus importants à confronter par la Pologne dans les deux prochaines décennies. Le rapport comprend une analyse de la situation actuelle polonaise dans ces domaines et indique les directions de politique de l'Etat étant de nature à répondre aux défis de développement – se protéger contre les menaces et bénéficier pleinement des opportunités et des possibilités qui nous attendent.
- **Le Centre de Recherches sur la Culture Populaire SWPS, *Les jeunes et les médias. Les nouveaux médias et la participation à la culture* (2010), disponible en polonais à l'adresse: http://ks.mkidn.gov.pl/media/download_gallery/20111014_SRKS_po_konsultacjach_s_polecznych_tekst_glowny.pdf ;**
Le rapport est l'aboutissement d'un projet annuel de recherche réalisé par le Centre de Recherches sur la Culture Populaire près de l'Ecole Supérieure de la Psychologie Sociale et du Ministère de la Culture et du Patrimoine National sous la direction du Dr Miroslaw Filiciak. Un élément clé du projet était une étude ethnographique visant à identifier les principales dimensions du milieu culturel, généré par les nouveaux médias et la détermination de l'impact des nouvelles technologies sur les jeunes.

Les données statistiques sur la culture en Pologne sont collectées par l'Office Central de Statistique (OCS), qui depuis 2003 publie un rapport annuel concernant ce secteur (<http://www.stat.gov.pl/gus>). Ils contiennent des informations relatives aux dépenses publiques sur la culture ; aux dépenses du budget des ménages sur la culture et les loisirs ; aux activités des institutions culturelles (théâtres et institutions musicales, bibliothèques publiques, musées et galeries ; centres culturels, clubs et salons, cinémas), ainsi qu'aux publications, à la radio et la télévision. Ci-dessous sont présentés des rapports de l'Office Central de Statistique qui ont été utilisés dans la préparation de la présente annexe:

- **Office Central de Statistique, *La société de l'information en Pologne. Les résultats des enquêtes des années 2006-2010*, le rapport est disponible en polonais à l'adresse: http://ks.mkidn.gov.pl/media/download_gallery/20111014_SRKS_po_konsultacjach_s_polecznych_tekst_glowny.pdf ;**
Le rapport porte sur l'utilisation des technologies d'information et de télécommunication dans des entreprises et des ménages et sur l'utilisation par les membres de ces ménages âgés de 16 à 74 ans. Il comprend également une analyse comparative des résultats des études par rapport aux pays de l'UE.
- **Office Central de Statistique, *Culture en 2009*, disponible en anglais à l'adresse: http://ks.mkidn.gov.pl/media/download_gallery/20111014_SRKS_po_konsultacjach_s_polecznych_tekst_glowny.pdf ;**
- **Office Central de Statistique, *Culture en 2010*, disponible en anglais à l'adresse: http://ks.mkidn.gov.pl/media/download_gallery/20111014_SRKS_po_konsultacjach_s_polecznych_tekst_glowny.pdf ;**
- **Office Central de Statistique, *Annuaire démographique 2010*, disponible en anglais à l'adresse:**

http://ks.mkidn.gov.pl/media/download_gallery/20111014_SRKS_po_konsultacjach_s_polecznych_tekst_glowny.pdf ;

Dans la préparation d'une annexe présentant les données statistiques, il a été également fait usage des bases de données internationales, telles que:

- **La base de données UNCTSDSTAT**,
<http://unctadstat.unctad.org/TableView/tableView.aspx?ReportId=91> ;
- **Eurostat, Cultural Statistic Pocketbook 2011**,
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-32-10-374/EN/KS-32-10-374-EN.PDF ;
- **OECD, International Migration Outlook 2011: SOPEMI**, http://www.wiso.uni-hamburg.de/fileadmin/vwl/aussenhandel/internationalewirtschaftsbeziehungen/Hauptstudium/Migration/WiSe2011_12/oecd_2011.pdf ;
- **UNCTAD, The Creative Economy Report, 2010**,
<http://www.unctad.org/Templates/WebFlyer.asp?intItemID=5763&lang=1> ;
- **UNESCO Institute for Statistics**, <http://www.uis.unesco.org/Pages/default.aspx> ;
- **World Bank, The Migration and Remittances Factbook 2011**,
<http://data.worldbank.org/data-catalog/migration-and-remittances> ;

Les coordonnées des entités participant activement à la diffusion d'informations dans les domaines concernant la Convention:

**Ministerstwo Kultury i Dziedzictwa
Narodowego [Ministère de la Culture et du
Patrimoine National]**
ul. Krakowskie Przedmieście 15/17
00-071 Warszawa
tél. (22) 421 01 00
www.mkidn.gov.pl ;

**Polski Komitet ds. [Comité Polonais pour
l'UNESCO]**
Pałac Kultury i Nauki, 7 piętro
00-901 Warszawa
tél. (22) 620 33 62
komitet@unesco.pl ;
www.unesco.pl ;

Instytut Adam Mickiewicz
ul. Mokotowska 25
00-560 Warszawa
tél. (22)44 76 100, (22)625 70 23
www.iam.pl

**Narodowe Centrum Kultury [Centre National
de la Culture]** Płocka 13
01-231 Warszawa
tél. (22) 210 01 00
nck@nck.pl
www.nck.pl

**Międzynarodowe Centrum Kultury [Centre
Culturel International]**
Rynek Główny 25
31-008 Kraków
tél. (12) 424 28 11
sekretariat@mck.krakow.pl
www.mck.krakow.pl

**Główny Urząd Statystyczny [Office Central de
Statistique]**
Al. Niepodległości 208
00-925 Warszawa
tél. (22) 608 30 00
dane@stat.gov.pl
<http://www.stat.gov.pl>

**Narodowy Instytut Dziedzictwa [Institut
National du Patrimoine]** ul. Szwoleżerów 9

2. Le rapport sur les données statistiques disponibles

2.1. Le contexte démographique

Tab.1 La structure de la population dans les années 2008-2010

Année	Nombre total de population	Croissance démographique naturelle	Structure de l'âge		
			Au-dessous de 20 ans		Au-dessus de 65 ans
	<i>en milles</i>	<i>pour 1000 habitants</i>	au totale	y compris 0-14 ans	
<i>en % au totale</i>					
2010	38 200	0,9	21,4	15,1	13,6
2009	38 167	0,9	21,8	15,2	13,5
2008	38 136	0,9	22,2	15,3	13,5

Source : Annuaire démographique 2010, OCS

Tab.2 Les migrations dans les années 2008-2010

Année	Participation des migrants	Participation des émigrants	Participation des immigrants
	<i>% de population</i>		
2010	-	8,2	2,2
2009	0,1	-	-
2008	0,2	-	-

Source : *OECD, *International Migration Outlook 2011: SOPEMI*; ***The Migration and Remittances Factbook 2011, World Bank*

Tab.3 La langue et l'alphabétisation

Langue officielle : polonais

Langue régionale : langue cachoube (conformément à loi du 6 Janvier 2005 sur les minorités nationales et ethniques et la langue régionale)

Autres langues à lesquelles les dispositions des parties II et III de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires trouvent à s'appliquer: arménienne, biélorusse, tchèque, allemand, hébreu, karaïm, lemkovien, lituanien, rom, russe, slovaque, tatar, ukrainien et yiddish

L'alphabétisation parmi les plus de 15 ans
<i>% de population</i>
99,5

Source : estimations selon UNESCO Institute for Statistics (2009)

2.2. La mobilité des biens et services culturels

Tab.4 La valeur des exportations et des importations de biens créatifs en millions d'USD (2008)

Année	Valeur des exportations de biens créatifs	Valeur des importations de biens créatifs	Valeur des exportations de services créatifs	Valeur des importations de services culturelles
	<i>en millions d'USD</i>			
2008	5 250	3 837	3 282	2 253

Source : le rapport « Creative Economy », UNCTAD (2010)

Tab.5 La valeur des exportations et des importations de services personnels, culturels et récréatifs (2008-2010)

Année	Valeur des exportations de services personnels, culturels et récréatifs	Valeur des importations de services personnels, culturels et récréatifs
	<i>en millions d'USD</i>	
2010	286	858
2009	140	333
2008	205	327

Source : Trade in services by category, annual, 1980-2010, UNCTADstat

Tab.6 Les publications traduites

Année	Du polonais vers la langue étrangère	De la langue étrangère vers le polonais
2010	979	6266
2009	1004	6654
2008	1040	7243

Source : le rapport « La culture en 2010 » et « La culture en 2009 », OCS

2.3. La production et la distribution de biens et services culturels

Tab.7 Le film

Année	Nombre de films de fiction de long métrage produits	Nombre de coproductions	Nombre de cinémas fixes
2010	33	-	443
2009	36	28	455
2008	46	39	492

Source : le rapport « La culture en 2010 », OCS; *Screen International. Local markets report (2010)

Tab.8 Les publications

Année	Production de publications non périodiques
	<i>en milles</i>
2010	29,5
2009	28,1
2008	28,2
Nombre de librairies en Pologne*	
2007	2510

Source : le rapport « La culture en 2010 », OCS ; * « Le rapport sur l'état de la culture. L'industrie du livre » (2008)

2.4. La consommation et la participation

Tab.9 La participation à la culture

Année	Spectateurs aux cinémas	Dépenses moyennes des ménages en livres et autres publications	Niveau de la lecture*
	<i>pour 1000 habitants</i>	<i>annuellement per capita</i>	<i>% de lecteurs</i>
2010	987	20,28	44
2009	1024	19,32	-
2008	924	17,76	38

Source : le rapport « La culture en 2010 » et « La culture en 2009 », OCS ; *Le marché du livre en Pologne 2011. Les publications (extrait), le Centre d'Etude du Marché du Livre (disponible en ligne à l'adresse : www.rynek-ksiazki.pl)

Tab.10 L'équipement des ménages en matériel audio-visuel

Année	TV	Ordinateur personnel	
	<i>pour 1000 ménagers en pièces</i>		<i>%</i>
2010	1330	770	69
2009	1300	668	66,1
2008	1294	611	58,9

Source : le rapport « La culture en 2010 » et « La société de l'information en Pologne Les résultats des études statistiques des années 2006-2010 », OCS

2.5. La télécommunication, les infrastructures, la disponibilité

Tab.11 La télécommunication

Année	Abonnés au téléphone mobile	Utilisateurs d'Internet	Personnes utilisant régulièrement l'Internet	Pénétration du marché de services à large bande
	<i>Pour 100 habitants</i>	<i>en milles</i>	<i>% de population</i>	<i>nombre de lignes d'une capacité égale ou supérieure à 144 kbit / s pour 100 de population</i>
2010	124	7461	54,6	13,5
2009	118	6456	51,6	13,2
2008	116	-	44,3	8,4

Source : Les rapports « La société de l'information en Pologne. Les résultats des études statistiques des années 2006-2010 » et « La connectivité - les résultats d'exploitation », OCS

2.6. L'économie et les finances

Tab.12 Les dépenses publiques et les dépenses des ménages en culture et l'emploi dans le secteur

Année	Dépenses publiques en culture par rapport au PIB	Dépenses du budget d'Etat en culture***	Emploi dans le secteur de la culture	Dépenses des ménages en culture et loisirs
	<i>%</i>	<i>en millions d'EUR</i>	<i>% de personnes employées</i>	<i>annuellement per capita</i>
2010	0,59	345,1	-	101,9
2009	0,58	367,9	1,4*	89,88

2008	0,53	411,3	1,86**	108,99
------	------	-------	--------	--------

Source : Le rapport « La culture en 2010 », OCS * « Cultural Statistic Pocketbook 2011 », Eurostat ; **Le rapport « L'importance économique du secteur de la culture », Institut des Recherches Structurelles (2010)
 ***converties de PLN en EUR au taux de change annuel moyen de la Banque National Polonaise :
 (2010) 1 EUR = 3,99 PLN
 (2009) 1 EUR = 4,33 PLN
 (2008) 1 EUR = 3,5 PLN

3. Les informations supplémentaires

Les programmes du Ministre de la Culture et du Patrimoine National en 2011 :

1. Les événements artistiques
 - a. Priorité 1 - Musique
 - b. Priorité 2 - Théâtre et danse
 - c. Priorité 3 - Arts visuels
 - d. Priorité 4 - Littérature
 - e. Priorité 5 - Magazines
 - f. Priorité 6 - Film
 - g. Priorité 7 - Collections nationales de l'art contemporaine
2. L'éducation culturelle
3. Le patrimoine culturel
 - a. Priorité 2 - Soutien aux activités muséales
 - b. Priorité 3 - Culture folklorique
 - c. Priorité 5 - Préservation des monuments archéologiques
4. Le développement de l'enseignement artistique
 - a. Priorité 1 - Education artistique
5. L'infrastructure de la culture

Tab.13 Les programmes de coopération soutenus par le MCPN

PAYS	NOM DU DOCUMENT	LIEU ET DATE DE SIGNATURE
AZERBAÏDJAN	Le programme de coopération entre le Ministère de la Culture et du Patrimoine National de la République de Pologne et le Ministère de la Culture et du Tourisme de la République d'Azerbaïdjan pour les années 2011-2013	Bakou, 25 juillet 2011
INDE	Le programme de coopération entre le Ministère de la Culture et du Patrimoine National de la République de Pologne et le Ministère de la Culture du Gouvernement de la République d'Inde pour les années 2010-2013	New Delhi, 7 septembre 2010
MACÉDOINE	Le programme de coopération en matière de culture entre le Ministère de la Culture et du Patrimoine National de la République de Pologne et le Ministère de la Culture de la République de	Varsovie, 8 juillet 2009

UKRAINE	Macédoine pour les années 2009-2011	
	Le procès-verbal de coopération entre le Ministère de la Culture et du Patrimoine National de la République de Pologne et le Ministère de la Culture et du Tourisme de la République d'Ukraine pour les années 2009-2012	Varsovie, 30 novembre 2009

Tab. 14 Les programmes de coopération coordonnés par le MAE

PAYS	NOM DU DOCUMENT	LIEU ET DATE DE SIGNATURE
ARMÉNIE	Le programme exécutif entre le Gouvernement de la République de Pologne et le Gouvernement de la République d'Arménie dans le domaine de la culture, la science et l'éducation pour les années 2011-2013	Erevan, 28 juillet 2011
GEORGIE	Le programme de coopération entre le Gouvernement de la République de Pologne et le Gouvernement de la Géorgie dans le domaine de la science, l'éducation, la culture, les jeunes et le sport pour les années 2011-2013	Batoumi, 26 juillet 2011
INDONESIE	L'accord sur les échanges culturels et éducatifs entre le Gouvernement de la République de Pologne et le Gouvernement de la République d'Indonésie pour les années 2008-2011	Varsovie, 8 mai 2008
IRAN	Le programme d'échange scientifique, éducatif et culturel entre le Gouvernement de la République de Pologne et le Gouvernement de la République Islamique d'Iran pour les années 2010-2012 A.D. ce qui correspond aux années 1380 à 1391 A.H.	Varsovie, 12 octobre 2010
SYRIE	Le programme exécutif au Contrat de coopération culturelle entre le Gouvernement de République de Pologne et le Gouvernement de la République Arabe de Syrie pour les années 2011-2013	Damas, 21 février 2011
TADJIKISTAN	Le programme de coopération entre le Gouvernement de la République de Pologne et le Gouvernement du Tadjikistan dans le domaine de la culture, la science, l'enseignement supérieur et l'éducation pour les années 2009-2011	Douchanbé, 4 novembre 2009
OUZBEKISTAN	Le programme exécutif entre le Gouvernement de la République de Pologne et le	Tachkent, 25 novembre 2009

	Gouvernement de l'Ouzbékistan dans le domaine de la culture, la science, l'enseignement supérieur et le sport pour les années 2009-2011	
--	---	--

Tab.15 Les programmes de coopération adoptée sous forme du Procès-verbal de la Commission Mixte

PAYS	NOM DU DOCUMENT	LIEU ET DATE DE SIGNATURE
MEXIQUE	Le procès-verbal de la troisième réunion de la Commission polono-mexicaine mixte – du Troisième programme exécutif au Contrat de coopération dans le domaine de l'éducation et la culture entre le Gouvernement de la Pologne et le Gouvernement des Etats-Unis Mexicains pour les années 2010 -2014	Mexico, 27 avril 2010
TUNISIE	Le procès-verbal de la réunion du Comité polonais-tunisien mixte sur la culture, la science et l'éducation	Varsovie, 26 mai 2010
PÉROU	Le programme d'échange au Contrat entre le Gouvernement de la République de Pologne et la République du Pérou sur la coopération culturelle et scientifique pour les années 2008-2011	Varsovie, 8 mai 2008

Tab.16 Les bourses accordées par le Ministère de la Culture et du Patrimoine National aux auteurs et aux artistes en provenance des pays en développement*

Le programme « Gaude Polonia »
En 2008, des bourses ont été accordées à: 5 auteurs de la Biélorussie - PLN (environ 21 500 EUR) et 35 auteurs de l'Ukraine PLN (150 000 EUR). En 2009, les bourses ont été accordées aux auteurs de l'Arménie, la Biélorussie et l'Ukraine – le montant total de 1,5 millions de PLN (environ 328 000 EUR). En 2011, le MCPN a décerné 46 bourses d'une valeur de plus de 1,4 millions de PLN (environ 340 000 EUR).
Le programme « Thesaurus Poloniae »
Au cours des cinq éditions, le programme a été suivi par 24 scientifiques de 15 pays (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, République tchèque, France, Géorgie, Japon, République de Moldova, Russie, Roumanie, Slovaquie, Hongrie, Italie, Ukraine, Etats-Unis). En 2011, on accordé 6 bourses totalisant le montant 148 700 PLN (environ 36 000 EUR).
Le fonds de bourse, Musée de l'Histoire de la Pologne
En 2011, on accordé les bourses totalisant le montant 12 000 EUR). Le soutien a été accordé 10 chercheurs de l'Arménie, la Biélorussie et l'Ukraine.
La bourse de l'Institut National de Ossolinscy
En 2011, on a accordé une bourse d'un montant de 2 600 EUR (le pays d'origine du bénéficiaire : l'Ukraine).
Les bourses d'études
En 2009, le MCPN a également alloué une subvention de 93 150 PLN (environ 21 500 EUR) - dédiée à la poursuite des études de I et II degré et des études de doctorat, des bourses aux

stages artistiques dans les universités étant sous le contrôle du MCPN – par les citoyens de l'Ouzbékistan, l'Arménie, l'Équateur, le Biélorussie et le Mexique. En 2011, on a accordé dans le même but la somme de 256 100 PLN (environ 62 200 EUR).

****sommes converties de PLN en EUR au taux de change annuel moyen de la Banque National Polonaise :*

(2011) 1 EUR = 4,12 PLN

(2010) 1 EUR = 3,99 PLN

(2009) 1 EUR = 4,33 PLN

(2008) 1 EUR = 3,5 PLN